




AMDI  
1935 - 2010

# L'AMDI, D'HIER À AUJOURD'HUI...

Historique de l'Association de Montréal  
pour la déficience intellectuelle de 1935 à 2010

 ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR  
LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE  
MONTREAL ASSOCIATION FOR THE  
INTELLECTUALLY HANDICAPPED

# 1935-2010 : 75 ans à favoriser la participation et l'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle

Aujourd'hui encore, à l'ère de la performance, l'AMDI travaille plus que jamais à démontrer que les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent entièrement prendre leur place dans la société, qui se doit de respecter leurs droits, rythmes et capacités.



<b>1935</b>	Des parents majoritairement anglophones, ayant des enfants présentant une déficience intellectuelle, prennent leur situation en mains, se regroupent et créent les « School for handicapped children », offrant des activités scolaires dans des sous-sols d'église, les finançant eux-mêmes, soutenus par quelques amis et par un groupe très actif de dames auxiliaires.
<b>1950</b>	Loi sur les hôpitaux pour le traitement des maladies mentales. Disparition lente mais progressive des vocables « idiotie », « imbécillité », « débilité ». La proportion des personnes déficientes intellectuelles hébergée dans les hôpitaux pour malade mentaux augmente cependant régulièrement pour atteindre 29 % des internés.
<b>1951</b>	Naissance d'une Association de Secours aux Enfants Arriérés de l'Est de Montréal (francophone) laquelle fusionnera rapidement avec les School for handicapped children l'année suivante pour former une association bilingue.
<b>1952</b>	Accréditation de L'ASSOCIATION DE SECOURS POUR ENFANT ARRIÉRÉS INC (bilingue à majorité anglophone) L'Association de Secours pour Enfants Arriérés inc. regroupe plusieurs activités scolaires dans une première école et ouvre un premier atelier d'apprentissage pour jeunes adultes.
<b>1954</b>	Dans le journal The Gazette, des experts estiment qu'il y a plus de 20 000 enfants retardés au Québec. Seulement 1 000 d'entre eux reçoivent de l'aide.
<b>1956</b>	L'Association de Secours pour Enfants Arriérés inc., après avoir contribué à la mise sur pied de l'Association provinciale pour les déficients mentaux (aujourd'hui l'AQIS), entame les pourparlers avec d'autres associations régionales et provinciales en vue de fonder une association canadienne qui verra le jour 1958 et est connue aujourd'hui sous le nom d'Association Canadienne de la Déficience Intellectuelle.
<b>1957</b>	L'Association de Secours pour Enfants Arriérés inc., grâce au soutien de la commission scolaire protestante de Montréal et au succès d'une campagne de financement ayant largement bénéficié de l'appui des médias, achète un premier immeuble sur le Chemin de la Côte St-Luc. Quittant les divers sous-sols d'église, elle y emménage l'ensemble de ses classes et ouvre un premier atelier de formation (A.T.U. ou Adult Training Unit) destiné à accueillir les adultes ayant dépassé l'âge scolaire, le premier du genre au Québec.
<b>1958</b>	L'Association de Secours pour Enfants Arriérés inc. ouvre à St-Lazare un premier camp d'été ségrégué pour les enfants ayant une déficience mentale. Ce camp deviendra indépendant des années plus tard grâce au don d'un parent et est connu aujourd'hui sous le nom de Camp Gatineau.
<b>1960</b>	Début de la révolution tranquille, vaste mouvement de modernisation et de démocratisation du Québec qui affectera indirectement l'Association via les changements de mentalité générés dans l'ensemble de la société québécoise. Début d'un courant au sein duquel l'adaptation sociale, considérée relativement autonome par rapport à l'intelligence, est devenue un critère important dans la définition de la déficience mentale. L'Association de Secours pour les Enfants Arriérés inc. devient L'ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LES DÉFICIENTS MENTAUX La popularité et la croissance de la clientèle de personnes déficientes intellectuelles scolarisée entraînent un déménagement des classes vers l'école Rockland.

<b>1961</b>	La Commission Parent, commission d'enquête sur l'éducation, recommande l'obligation scolaire gratuite pour tous jusqu'à l'âge de 16 ans et conclut à la nécessité d'offrir aux élèves mésadaptés des services de réadaptation et un enseignement approprié.
<b>1962</b>	La Commission Bédard, commission d'étude sur les hôpitaux psychiatriques, reconnaît que la personne ayant une déficience mentale doit pouvoir bénéficier d'une intervention éducative spécialisée plutôt que médico-psychiatrique.
<b>1964</b>	Plus de 24 000 personnes sont toujours internées dans 15 établissements psychiatriques au Québec dont 34% ayant une déficience intellectuelle. Une nouvelle école voit le jour à Ville St-Laurent. Elle est nommée en l'honneur d'un ancien étudiant, Peter Hall, dont le père est président sortant des Associations de Montréal et du Québec ainsi que président fondateur de l'Association canadienne pour les déficients mentaux.
<b>1970</b>	Les écoles incorporées sous le nom d'École Peter Hall Inc. sont dorénavant reconnues et subventionnées par le Ministère de l'Éducation pour offrir des programmes pédagogiques pour les enfants âgés de cinq à dix-neuf ans. L'Association de Montréal pour les déficients mentaux est dégagée de ses obligations financières et administratives à leur égard. La création du Ministère des affaires sociales laisse prévoir que les ateliers qui fonctionnaient alors sous le nom de ARC (Adult Rehabilitation Center) auront un statut séparé de l'Association de Montréal des déficients mentaux. Publication d'un bulletin interne que s'appelait « Oyez Oyez ».
<b>1971</b>	L'ONU proclame la Déclaration des droits du déficient mental et la déclaration des droits des personnes handicapées sera proclamée en 1975. L'année 1981 est déclarée « Année internationale des personnes handicapées ».
<b>1972</b>	Loi sur les services de santé et les services sociaux préside à la création d'un véritable réseau public des centres de réadaptation pour personnes ayant une déficience intellectuelle. L'association de Montréal pour les déficients mentaux est l'hôte du 5ème congrès international de la déficience intellectuelle. Le Dr Wolf Wolfberger du National Institute of Mental retardation de Washington est le conférencier principal. 4 000 participants venus de nombreux pays pour partager sa connaissance des étapes de vie des associations et des défis associés à cette évolution.
<b>1973</b>	Des parents d'enfant âgés de 0 à 5 ans découvrent l'existence d'un nouveau « Programme d'intervention précoce » aux États-Unis. L'Association de Montréal pour les déficients mentaux en instaure un semblable à Montréal dans un sous-sol d'église et le nomme « Premiers pas ». Ce programme restera le seul au Québec jusqu'en 1979 jusqu'à ce qu'il soit transféré au Centre Sénécal.
<b>1974</b>	L'Association de Montréal pour les déficients mentaux met sur pied un premier « Foyer de groupe » à Côte Ste-Antoine, offrant un milieu de vie le plus normalisant possible à des jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle.
<b>1975</b>	Formation du premier groupe de Parents-soutien de l'Association de Montréal pour les déficients mentaux, système de parrainage des parents venant d'obtenir un diagnostic par ceux qui composent depuis quelque temps avec cette réalité.

<b>1976</b>	<p>Le Ministère de l'éducation publie le rapport COPEX rendant obligatoire la scolarisation des personnes ayant une déficience intellectuelle tout en soulignant l'importance d'assurer aux enfants handicapés la possibilité de grandir dans le cadre scolaire le plus normal possible .</p> <p>Le centre de documentation de l'Association renferme la plus grande collection de livres sur la déficience intellectuelle dans la région de Montréal. Le Centre développe sa collection en fonction des besoins des parents. Il devient multimédia en 1984. En janvier 2000, l'AMDI offre quelque 450 volumes à l'Institut Québécois pour la déficience intellectuelle (IQDI), cédant ainsi son titre de plus important centre de documentation en déficience intellectuelle à Montréal.</p> <p>L'Association de Montréal pour les déficients mentaux devient un diffuseur d'informations et se préoccupe activement de l'accès aux services. Des programmes sont conçus pour répondre aux nouveaux besoins des familles montréalaises : un centre de documentation, un service d'éducation communautaire et un service d'activités de loisirs. L'association aide des adultes ayant une déficience intellectuelle qui se prennent en main et œuvre à la mise sur pied de ce qui deviendra plus tard le premier groupe « Personne d'abord » de Montréal. En vertu de la loi sur la santé et les services sociaux, incorporation du « Centre d'accueil Sénécal » (C.A.S.) et des « Services de réadaptation et d'adaptation » (S.E.R.A.)</p>
<b>1978</b>	<p>Adoption de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées qui crée l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et modifie un ensemble de lois existantes, favorisant l'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle. Au milieu des années 1980, le discours visant l'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle à la communauté se fait de plus en plus présent.</p>
<b>1980</b>	<p>L'Association de Montréal pour les déficients mentaux développe un service de soutien à la famille. Ses objectifs sont clairs : soutien, intervention, support, information sur les ressources existantes, éducation, surveillance, statistiques, promotion et formation.</p>
<b>1983</b>	<p>Publication du bulletin bilingue mensuel « L'entre nous... parents », créé pour rejoindre les membres et les informer sur les activités de l'association et sur les différentes politiques gouvernementales les concernant.</p>
<b>1985</b>	<p>L'Association organise son propre colloque sous le thème « Oui c'est possible ». À partir de ce moment, un colloque sera organisé tous les deux ans durant plus d'une décennie.</p>
<b>1987</b>	<p>L'Association de Montréal pour les déficients mentaux devient «L'ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE » ou plus familièrement l'AMDI</p>
<b>1988</b>	<p>Publication par le Ministère de la Santé de la politique « L'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle, un impératif humain et social».</p>
<b>1989</b>	<p>L'AMDI a participé durant plusieurs mois aux discussions en vue de créer un comité régional pour la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle. Le CRADI est né. Il favorise la concertation et devient l'interlocuteur régional en matière de déficience intellectuelle.</p>
<b>1991</b>	<p>L'AMDI s'associe au Mouvement québécois des vacances familiales pour offrir aux adultes ayant une déficience intellectuelle la possibilité de passer quelques jours d'été en intégration sur des bases de plein-air avec des familles. Quelques vacanciers plus autonomes ont eue la possibilité de participer à des voyages en petits groupes dans le cadre du programme « Élargir nos horizons ».</p>

<b>1992</b>	L'AMDI revendique l'accessibilité gratuite aux installations de loisirs de la Ville de Montréal pour les accompagnateurs des personnes ayant une déficience intellectuelle. La saison estivale 1992 permet à quelques centaines de membres de se divertir au sein de la collectivité. Depuis, l'AMDI est toujours accréditée pour l'émission de vignettes d'accompagnement touristique et de loisir (VATL).
<b>1995</b>	L'AMDI célèbre son 60e anniversaire en organisant l'exposition « Défi Art », qui présente dans des Maisons de la culture de la Ville de Montréal des tableaux réalisés par des artistes ayant une déficience intellectuelle.
<b>1996</b>	L'Association s'offre une cure de rajeunissement avec un nouveau logo, symbole d'une volonté énergique de jouer un rôle de premier plan au sein du mouvement visant à intégrer toutes les personnes présentant une déficience intellectuelle. L'Association se donne de nouvelles orientations, une nouvelle mission et des changements organisationnels pour appuyer deux grands axes d'activités, soit le soutien à la famille et l'action communautaire. Publication et lancement du livre « BON... à quoi on joue? Guide d'intégration des enfants ayant une déficience intellectuelle en services de garde » dans le but d'augmenter le nombre d'enfants présentant une déficience intellectuelle intégrés en services de garde. L'AMDI ouvre son service d'accompagnement.
<b>1997</b>	Mise sur pied de formations plus spécifiques pour les adultes ayant une déficience intellectuelle. La première formation « Développer des rôles de leader dans la communauté » a pour but de mieux les outiller lorsqu'ils siègent à un conseil d'administration ou à des comités.
<b>1998</b>	L'espace abritant le centre de documentation est baptisé « le Centre Allan Hanley » qui se veut à l'image de celui dont il porte le nom, c'est-à-dire dynamique, chaleureux et rassembleur.
<b>1999</b>	En collaboration avec le Regroupement de parents des personnes ayant une déficience intellectuelle de Montréal, l'AMDI rédige le document « L'Évolution des services à l'aube de l'an 2000 », document de référence qui alimente un colloque conjoint et ayant comme objectif de faire le point sur les services offerts en déficience intellectuelle et sur l'actualisation de l'intégration sociale.
<b>2000</b>	L'AMDI multiplie les occasions d'intégration sociale pour les membres : premier camp d'hiver pour 20 adolescents lors de la semaine de relâche scolaire; projet d'échange touristique en France; publication de « La boîte à outils », répertoire regroupant la description de plusieurs moyens favorisant l'intégration scolaire.
<b>2001</b>	L'AMDI est l'instigatrice du processus de concertation sur l'accueil et le traitement des personnes ayant une déficience intellectuelle au sein du système judiciaire et crée une table de concertation sur le sujet.
<b>2003</b>	Démarrage de « L'AMDI, ça me dit » qui offre un répit aux parents d'enfants de 6 à 11 ans. L'activité se déroule le samedi (souvent la journée des courses) et reçoit tous les enfants d'une même famille (tant ceux qui ont une déficience intellectuelle que leur fratrie) afin d'éviter aux parents des arrangements spéciaux. Les familles bénéficient donc d'une garderie intégrée, les enfants qui n'ont pas de déficience sont mis en contact avec d'autres enfants qui vivent dans la même dynamique que leur famille.  Le succès de l'activité l'amène vers un nouveau tournant, un an après sa création, en permettant à des enfants de 4 à 11 ans de s'intégrer à des groupes d'enfants n'ayant pas de déficience intellectuelle, au centre Patro le Prévost.

<b>2004</b>	<p>Publication d'un nouveau bulletin mensuel « L'intervalle » pour informer les membres et les participants des activités du mois. « L'entre nous... parents » devient un bulletin saisonnier contenant des témoignages de membres, des articles de fond, un babillard et un coin des partenaires.</p> <p>Début du « Programme d'initiation aux arts » qui propose aux adultes des activités variées : s'exprimer par les arts, visiter des musées, participer aux expositions organisées par l'AMDI, etc. L'atelier « Lézards plastiques » vise les mêmes objectifs et est destiné aux jeunes.</p>
<b>2005</b>	<p>Première édition du Gala Différentia. Un cocktail et un gala réunissant plus de 75 artistes et artisans ayant une déficience intellectuelle a suscité l'intérêt de 400 personnes. Cet événement a été le prédécesseur du Prix Janine Sutto et de l'exposition "D'un œil différent", organisé chaque année dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et visant à sensibiliser le grand public aux réalités de la déficience intellectuelle. L'exposition est organisée en collaboration avec 5 autres organisations du milieu.</p> <p>Démarrage du programme de « Loisirs intégrés », en collaboration avec le Patro le Prévost et le YMCA Hochelaga-Maisonneuve, afin d'améliorer la qualité de vie des personnes présentant une déficience intellectuelle et de convier les citoyens du Grand Montréal à s'engager à titre de mentors auprès de celles-ci.</p>
<b>2006</b>	<p>Mise sur pied d'un projet de sensibilisation « Les contes de la différence » destiné aux élèves d'écoles primaires. La narration du conte est assurée par une conteuse professionnelle, en collaboration avec un comédien présentant une déficience intellectuelle et suivie d'une discussion sur les préjugés et les réalités liés à la déficience intellectuelle.</p>
<b>2008</b>	<p>L'association met sur pied un projet de conte dans les bibliothèques, présenté à des personnes lourdement handicapées et à la clientèle régulière des bibliothèques de Montréal.</p> <p>Des membres de l'AMDI participent au programme Échange jeunesse Canada, en partenariat avec le YMCA Hochelaga-Maisonneuve, dans le but d'approfondir leur connaissance et leur compréhension du Canada en étant jumelé à un jeune d'une autre région canadienne.</p> <p>Production d'un outil de consultation et de référence à l'intention des parents à qui l'on vient d'apprendre que leur enfant a une déficience intellectuelle « Diagnostic d'une déficience intellectuelle, démarches et ressources pour les familles » afin de combler leur manque d'information.</p>
<b>2009</b>	<p>L'AMDI s'apprête à célébrer son 75<sup>e</sup> anniversaire. Un comité ad-hoc issu du conseil d'administration est mis sur pied pour procéder à une réflexion stratégique. Le comité réaffirme la vision d'une société inclusive où chaque personne ayant une déficience intellectuelle puisse prendre sa place.</p>

**Avec l'évolution des mentalités, l'AMDI a eu différentes appellations au cours de son existence :**

- SCHOOL FOR HANDICAPPED CHILDREN (1935)
- ASSOCIATION DE SECOURS POUR ENFANTS ARRIÉRÉS INC. (1951)
- ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LES DÉFICIENTS MENTAUX (1960)
- ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (1987)



633, boul Crémazie Est, bureau 100, Montréal, (Québec) H2M 1L9  
Téléphone : 514 381-2307 • Télécopieur : 514 381-0454  
[www.amdi.info](http://www.amdi.info)